

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 2 Juillet 2025, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 25 Juin 2025****Président de séance : M. Fabien****BLANCHEFORT, 1<sup>er</sup> adjoint****Nombre de conseillers**

- en exercice :	<b>12</b>
- présents :	<b>8</b>
- votants :	<b>11</b>
- absents :	<b>1</b>

**Liste des membres :** M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECCEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre,

**Procuration (s) :** M BRIVADIS André donne procuration à M BLANCHEFORT Fabien  
M FAIVRE Thierry donne procuration à Mme SCIORTINO Pascale  
M. PHILBEE Paul donne procuration à M PHILIPON Pierre

**Absent :** M. WENGER Stéphane

**Secrétaire de séance :** M. LAVERROUX Yannick

**2025 – 42 Demande Fond LEADER Plan de financement réhabilitation ancien collège pour le regroupement des écoles**

Monsieur Fabien BLANCHEFORT, président de séance, rappelle le contexte du projet : la commune de la Chaise Dieu se situe à 1 000 mètres d'altitude sur un plateau granitique, au Nord du département, le village est blotti autour de sa magnifique Abbatale Saint-Robert. La Chaise-Dieu est riche d'une histoire millénaire en témoigne son magnifique patrimoine bâti.

Actuellement, l'école maternelle est localisée dans le centre-bourg mais l'école primaire est située au village de vacances à 1,5 km. Pour des raisons pédagogiques, il est évident qu'un seul lieu permet d'être plus efficace et plus cohérent, il y a également un enjeu économique, moins de personnel, entretien d'un seul bâtiment, pas de transport entre les deux sites ainsi qu'un intérêt stratégique de revitalisation du centre-bourg. Ainsi, en 2020, le conseil municipal a décidé de regrouper les activités scolaires et la bibliothèque sur un même lieu. Pour cela, la Commune de la Chaise Dieu souhaite réhabiliter l'ancien collège privé, inutilisé depuis de nombreuses années et qui permet ce regroupement dans les meilleures conditions possibles. Ce projet d'envergure permettra de disposer de 3 classes, d'une cantine et d'une bibliothèque.

Cette opération d'aménagement de ce bâtiment vacant permettra de rendre plus attractif le centre-bourg de La Chaise Dieu et d'attirer de nouvelles populations.

Cette réhabilitation permettra la reconquête de ce bâti vacant et une revalorisation du centre-bourg de La Chaise Dieu.

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à 1 489 585.00 € HT.

<b>DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL</b>	<b>Description</b>		<b>Montant HT</b>
		<i>Etudes et Maitrise d'œuvre</i>	
	Désamiantage / Démolition		42 600.00 €
	Gros œuvre		139 500.00 €
	Charpente couverture		60 200.00 €
	Menuiseries extérieures		56 900.00 €
	Façades		53 600.00 €
	Plâtrerie peinture plafond		94 900.00 €
	Menuiseries intérieures		32 300.00 €
	Carrelage		5 400.00 €
	Sols		51 700.00 €
	Ascenseur		24 000.00 €
	Lots techniques		250 000.00 €
	Maternelle - Clos couvert		151 100.00 €
	Maternelle - Second œuvre RDC		56 100.00 €
	Maternelle - Second œuvre R+1		45 300.00 €
	Maternelle - Lots techniques		122 000.00 €
	<i>Création d'un préau</i>		<i>120 000.00 €</i>
	<i>Aménagements extérieurs + VRD</i>		<i>44 600.00 €</i>
	<b>TOTAL</b>		<b>1 489 585.00 €</b>
	<b>ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER</b>		<b>1 185 600.00 €</b>
<b>PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL GLOBAL</b>	<b>Financier</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Etat d'avancement</b>
	<b>LEADER Haute-Loire</b>	<b>80 000.00 €</b>	<b>Subvention sollicitée</b>
	Région Auv Rh Alpes	216 803.74 €	Subvention sollicitée
	Etat DSIL 2021	543 035.65 €	Arrêté du 13/07/2021
	Etat Fonds Vert Renov Energ.	52 188.89 €	Subvention sollicitée
	Département CAP 43	46 650.67 €	CP du 12/05/2025
	<b>TOTAL Aides Publiques</b>	<b>938 678.95 €</b>	<b>79 %</b>
	Autofinancement	246 921.05 €	21 %
	<b>TOTAL Financement</b>	<b>1 185 600.00 €</b>	<b>100 %</b>

Après avoir en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement de l'opération sachant que la Commune assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel.
- De solliciter la participation financière auprès des différents financeurs et notamment auprès du Groupe d'Action Locale Haute-Loire au titre du programme LEADER.

Le président de séance  
Fabien BLANCHEFORT



Le secrétaire de séance

A large, stylized handwritten signature in red ink, written over a horizontal line.

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11